

■ **Atelier Point Sàrl**, à Lonay, exploitation d'un atelier de broderie (FOSC du 24.07.2002, p. 14). Selon décision de son assemblée générale du 7 novembre 2002, contrat de fusion du 7 novembre 2002 et bilan au 30 juin 2002, la société est dissoute sans liquidation par le fait que la société SECO Publicité Sàrl, à Lonay, en reprend l'actif et le passif.

Journal no 2793 du 18.03.2003
(00916652 / CH-550.0.169.159-7)